

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 29 (1884)
Heft: 5

Artikel: Le rassemblement de la IVe division [suite]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-336411>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

II. Il doit être bien prévenu qu'il aura encore au moins 3 cours de répétition à faire, et qu'aussi longtemps qu'il appartiendra à l'arme, même dans la landwehr, il devra tirer chaque année, dans la Société dont il fait partie, au moins ses 80 à 100 coups.

III. Il ne faut admettre que des hommes intelligents, et il doit être établi, pour chacun d'eux, par constatation médicale, qu'ils sont encore en état de supporter de longues marches. Il sera fait abstraction de la taille, le choix basé sur cet élément-là n'étant bon que pour les troupes de parade dans les monarchies, et ne donnant guère que de l'embarras dans les armées de milices.

Il faut accorder la préférence aux candidats préparés par leur profession civile à devenir de bons carabiniers, par exemple les chasseurs, les forestiers, les guides de montagne, les laboureurs, les bons gymnastes, qui tous ont en général l'œil perçant ; les lunettes ne doivent pas être tolérées.

En suivant ces règles, on recruterait de véritables carabiniers, bien en état de remplir les prestations exigées d'eux et joyeusement disposés à le faire. Après six ans de service, un jeune homme sait mieux que lors de son recrutement ce qu'il est en état de supporter et de faire.

Ce corps comptant, comme les carabiniers d'autrefois, les meilleurs carabiniers de la Suisse, il servirait à donner de l'émulation aux autres, et l'ancien esprit de corps se ranimerait, ensorte que tous ces hommes mettraient de la bonne volonté à entretenir ce qu'ils ont appris et même à apprendre davantage.

(A suivre.)

Le rassemblement de la IV^e division.

(Suite.)

Pour le corps du Sud il dut être grandement surpris de la décision de son adversaire. Le commandant du corps du Nord comprenant la difficulté de la tâche qui lui était imposée, tâche qui consistait à passer un fleuve en vue de l'ennemi, avait pris toutes les mesures commandées par les circonstances. Avant tout il avait ordonné d'attaquer le bataillon ennemi d'arrière-garde resté sur la rive droite et qui menaçait son flanc ; l'artillerie avait reçu pour direction de protéger le passage par un feu nourri dès la position de Honau.

On a regretté de part et d'autre le manque complet de cavalerie et par conséquent de service d'éclaireurs sérieux et complet.

Après la cessation du combat près de Ballwyl, les différents corps se rendirent par le plus court chemin dans leurs cantonnements

qu'ils conservèrent en grande partie jusqu'au 10 septembre. La division se concentra dès le 7 septembre au soir pour les opérations projetées contre la X^{me} brigade combinée ; le terrain de concentration se trouve limité par l'Emme et la Reuss d'un côté et le lac des Quatre-Cantons de l'autre. Le front du nouveau rayon de cantonnement couvert par l'Emme et la Reuss allait de Root à Littau. Son flanc nord-est finissait à Küssnacht, son flanc sud-ouest aboutissait à Horw.

Le 8 septembre était consacré au repos. Le 9 au matin toute la division se réunissait pour l'inspection sur l'Allmend de Horw ; les unités qui manquaient encore devaient entrer en ligne ce jour-là (régiment de dragons n° 4 et parc de division). Le régiment de dragons venait de Berne par Langnau et prit ses cantonnements le 8 à Lucerne. Quant au parc de division qui venait de Thoune par Zäziwyl, il logea à Hergiswyl.

Le corps opposé à la division, le nouveau **Corps du Nord** était formé comme suit :

La X^{me} *brigade d'infanterie* comprenant

le régiment n° 19 (bataillons 55, 56, 57) ;

le » n° 20 (» 58, 59, 60) ;

En outre :

Les escadrons 14 et 15 du 5^e régiment de dragons ;

La compagnie de guides n° 11 ;

Deux régiments de la V^{me} brigade d'artillerie (batteries 25 et 28 ; 26 et 27) ;

Les ambulances 24 et 25 ;

La compagnie d'administration n° 5 ;

Le bataillon du train V.

Cette brigade combinée était sous les ordres du colonel-brigadier Marti.

Supposition pour le corps du Nord le 10 septembre.

Le corps du Nord battu à Klein-Dietwyl et repoussé dans le Seethal a reçu du corps principal des renforts importants ; il a complété ses munitions et son matériel. Il reprend l'offensive sur la route Reinach-Menzikon par Münster et Hildisrieden avec l'intention de forcer l'entrée de Lucerne. Son avant-garde débouche à 9 1/2 heures matin de Hildisrieden.

Supposition pour le corps du Sud (la IV^{me} division) :

Le corps du Nord renforcé par la landwehr passe la Reuss et cherche l'ennemi. Son avant-garde est à 9 1/2 heures matin près de Hunghaus.

Dislocation du 9 septembre au soir.

E.-M. Division IV Lucerne.

Compagnie de guides 4 »

E.-M. Brigade infanterie VII . . .	Lucerne.
» Rég. » 13 . . .	»
Bat. 37	» (casernes).
» 38	» »
» 37	Littau.
E.-M. Régiment infanterie 14 . .	Lucerne.
Bat. 40	Ebikon.
» 41	Lucerne (Maihof).
» 42	» (Werembin).
E.-M. Brigade infanterie VIII . .	»
» Régiment infanterie 15 . .	»
Bat. 43	» (Pays).
» 44	» (Pays).
» 45	» (Allmend).
E.-M. Régiment infanterie 16 . .	Rothenburg.
Bat. 46	»
» 47	Emmen.
» 48	Gerlischwyl.
Bataillon carabiniers 4. . . .	Lucerne (Mariahilf).
E.-M. Régiment dragons 12 . . .	Rothenburg.
Escadron 10	Barbenschwyl.
» 11	Eschenbach.
» 12	Rothenburg.
E.-M. Brigade artillerie IV . . .	Lucerne.
» Rég. 1.	Emmen.
Batterie 19	»
» 20	»
E.-M. Régiment 2	Matters.
Batterie 21	»
» 22	»
E.-M. Régiment 3	Lucerne.
Batterie 23	» (Manège).
» 24	» (Allmend).
E.-M. Parc de division IV . . .	Horw.
Colonne 7	»
» 8	Hergiswyl.
E.-M. Bat. du génie 4	Dirikon.
Pionniers	»
Pontonnières	»
Sapeurs	Rothenburg.
E.-M. Lazareth de campagne IV .	Ebikon.
Ambulances 16, 17, 18, 20 . .	»
Compagnie d'administration n° 4 .	Lucerne.

Avant-postes du 9 au soir :

1. Suivant renseignements parvenus, l'ennemi est près de Münster et a envoyé sa cavalerie jusqu'à Neudorf.

2. Corps des avant-postes :

Régiment d'infanterie 16.

Bat. 44.

» 47.

» 48.

Régiment de dragons 4.

Compagnie de sapeurs 4.

3. Chef des avant-postes : Lieutenant-colonel Roth, commandant du 16^{me} régiment d'infanterie.

4. Ligne des avant-postes : Lochenrain-Rüti-Bartenschwyl-Wohligen.

5. L'escadron de dragons n° 11 à Eschenbach organisera son service de sûreté pour son propre compte.

6. La cavalerie fera des patrouilles contre Rain-Hildisrieden.

7. Le service d'avant-postes commencera à 8 heures du soir.

Le *Corps du Nord* réparti entre Münster et Kulm dans le Wynenthal, occupait les 9/10 septembre les cantonnements que voici :

E.-M. Brigade X.	Reinach.
Compagnie de guides 11	»
E.-M. Régiment d'infanterie 19. . .	Münster.
Bat. 55, 56, 57	»
E.-M. Régiment d'infanterie 20. . .	Menzikon.
Bat. 58.	Reinach.
» 59, 60	Menzikon.
E.-M. Régiment de dragons 5 . . .	Reinach.
Escadron 14	»
» 15	Menzikon (Bains).
E.-M. Brigade d'artillerie V . . .	Reinach.
» Régiment d'artillerie 1 . . .	»
Batt. 25	Beinwyl.
» 28	Reinach.
E.-M. Régiment d'artillerie 2 . . .	Münster.
Batt. 26 et 27.	»
Lazareth 5	Reinach.
Compagnie d'administration 5 . . .	Kulm.

On renonça au service de sûreté pour ménager la troupe et lui permettre de se préparer aux manœuvres fort pénibles en perspective.

Ordre pour la marche offensive de la IV^{me} division.

1. L'extrême avant-garde qui a déjà passé la Reuss et l'Emme

occupera dès 7 1/2 h. matin une position spéciale de rendez-vous près de Rothenburg.

Le train de combat de l'avant-garde suivra cette dernière au rendez-vous. L'ingénieur de division disposera des voitures de la compagnie de sapeurs et des voitures contenant les outils de pionniers.

2. Le gros se réunira à 7 3/4 h. en position de rendez-vous à Emmenfeld.

Les ambulances et le train de combat du gros se masseront dès 8 h. à droite de la route conduisant à Emmen. Ils suivront le gros à 1000 mètres de distance.

3. Ordre de marche pour le départ de la division.

Avant-garde à 8. h.

Commandant. Colonel-brigadier Troxler.

Troupes : Régiment de dragons 21.

» d'infanterie 16.

» d'artillerie 3.

Compagnie de sapeurs 21.

1 ambulance.

Gros à 8 1/2 h.

Régiment d'infanterie 15.

» d'artillerie 1, 2.

Bataillon de carabiniers 4.

Brigade d'infanterie VII.

1 ambulance.

Train.

4. Au cas où il faudrait reculer, la retraite s'effectuerait derrière le Rothbach.

Commandant de la IV^{me} division.

Le commandant du corps du Nord, de son côté, avait ordonné ce qui suit :

Ordre de marche pour lundi 10 septembre.

1. Le 10 septembre à 7 1/2 h. du matin, la brigade X occupera les positions que voici :

a) L'avant-garde à la sortie sud de Münster près d'Eichwald ;

b) Le gros à la sortie nord de Münster.

2. A 7 1/2 h. l'avant-garde se portera en avant sur la route principale Hildisrieden-Rothenburg-Lucerne. Le service de sûreté s'étendra :

A droite : route Sempach-Lucerne ;

A gauche : route Hochdorf-Waldibrücke-Lucerne.

3. Le moment du départ du gros sera fixé en temps et lieu par le commandant de la brigade.

*Ordre de marche.**Avant-garde.*

Commandant : Lieutenant-colonel Ringier.

Troupes. Régiment d'infanterie 19 (2 bataillons).

» de dragons 5 (2 escadrons).

1 batterie du régiment d'artillerie 2.

Ambulance 21.

Gros.

Troupes. 1 bataillon du régiment d'infanterie 19.

Régiment d'infanterie 20.

Brigade d'artillerie V.

Ambulance 25.

Quartier-général. Reinach.

Commandant de la X^{me} brigade d'infanterie.

(*A suivre.*)

Nos tirs à la carabine.

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS DE LA SOCIÉTÉ
FÉDÉRALE DES CARABINIERS A SOLEURE, LE 16 MARS 1884.

Le président, M. le major Stigeler, ouvre la séance à 10 heures 20 minutes. 89 délégués représentant 56 sections sont présents, savoir :

<i>Argovie :</i>	Société de tir « Tell », à Teufenthal.
	» de Lenzbourg.
	» d'Aarau.
	» de Zofingue.
<i>Appenzell Rh.-Ext. :</i>	Société de tir de la Scierie d'Hérisau.
<i>Bâle-Campagne :</i>	Société de tir de Liestal.
<i>Bâle-Ville :</i>	Société de tir des pompiers.
	Société de tir de campagne.
<i>Berne :</i>	Société de tir de Berthoud.
	Société de tir de campagne de Bätterkinden.
	Société de tir de campagne de Langenthal.
	Société des mousquetaires de Berne.
	Société de tir de Berne.
	Société de tir de campagne de Thoune.
	Société des sous-officiers, à Berne.
	Société de tir de campagne, à Langnau.
	Société de tir de campagne, à Worb.
	Société des carabiniers, à Berne.
	Société de tir de campagne, à Frutigen.
	Société de tir de campagne, à Berne.